



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 29 juillet 2024

CANICULE : VIGILANCE ORANGE EN DRÔME

Une vague de chaleur touche actuellement le sud de la France. Les prévisions de Météo France annoncent des températures élevées jusqu'au jeudi 1er août et placent le département le département de la Drôme en vigilance orange.

Les températures pourront atteindre 28° en plaine ce lundi après-midi et jusqu'à 40° localement mardi. En altitude les minimales oscilleront entre 13 et 16° et pourront atteindre 33° vers 1400m.

Le préfet de la Drôme, mobilise les acteurs territoriaux concernés (maires, conseil départemental, services de l'Etat, opérateurs des transports, fournisseurs d'énergie etc.) pour la mise en oeuvre des mesures adaptées à la bonne gestion sanitaire de cette vague de chaleur.

Les maires sont invités à activer leur cellule communale de suivi et en tant que de besoin, leur plan communal de sauvegarde, à assurer le suivi des personnes fragiles isolées ou vulnérables, et à diffuser toutes les recommandations sanitaires à la population par tout moyen, aménager/préparer un espace rafraichissant.

Les services de l'État sont mis en alerte et veillent à la mobilisation des moyens et à la coordination des opérations :

- rappel des bons gestes à adopter
- surveillance accrue des IBM et des indicateurs sanitaires
- veille de la permanence des soins et des capacités hospitalières ;
- activation des plans blancs des établissements de santé en cas de tensions ;
- application des mesures prévues du plan bleu des établissements accueillant des personnes âgées ou en situation de handicap;
- renforcement du suivi des personnes âgées ;
- mise en place des mesures de protection adaptées par les structures d'accueil d'enfants ;
- aménagement des horaires de travail pour protéger les travailleurs les plus exposés ;
- information des organisateurs de manifestations sportives ;
- information et diffusion des messages de prévention aux accueils collectifs de mineurs;
- renforcement des maraudes des équipes mobiles
- mobilisation des services de secours, forces de l'ordre et associations agréées de sécurité civile.

Les communautés professionnelles territoriales de santé sont des relais de proximité et assurent leur rôle d'information et de prévention auprès de la population.

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La vague de chaleur est accompagnée par un pic de pollution atmosphérique de type "estival" (vigilance jaune) sur le bassin d'air de la Vallée du Rhône.

Les populations vulnérables ou sensibles sont invitées à limiter leur exposition (préférer les sorties le matin ou après 20h, limiter les activités sportives intenses en plein air). À ce niveau d'alerte, la population générale n'est pas appelée à modifier ses activités sauf pour limiter ses émissions (utilisation de solvants, de barbecue, ou favoriser une conduite souple ou les transports en commun) et respecter les consignes liées à la chaleur. Les professionnels et les collectivités sont incités à adapter leur activités comme leurs usages de produits chimiques ou favoriser les transports moins polluants.

RECOMMANDATION SANITAIRES

Rappel des conseils utiles pour les personnes fragiles et leur entourage (personnes âgées, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...)

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif et ne buvez pas d'alcool ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez votre corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois/ jour,
- Mangez en quantité suffisante ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- Évitez les efforts physiques au maximum et si vous devez pratiquer une activité physique, mouillez votre t-shirt et votre casquette et renouveler fréquemment l'opération ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, demandez de l'aide.

Rappel des signes d'alerte de déshydratation, notamment chez les personnes âgées

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.
- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C).
- Agitation nocturne inhabituelle.

Les réactions aux fortes chaleurs (malaise, évanouissement, déshydratation, etc.) peuvent se manifester à retardement suite à une exposition aux températures élevées, il est donc nécessaire de prendre ses dispositions en amont.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées.

Les étudiants et les lycéens qui passent leurs examens de fin d'année doivent penser à s'hydrater.

Les travailleurs en extérieur sur les chantiers et dans les travaux agricoles sont eux aussi exposés et doivent adapter leur activité professionnelle à la situation en aménageant autant que possible leurs horaires, en protégeant leur tête et en s'hydratant sans attendre d'avoir soif.

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

Restez informés:

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/vagues-de-chaueur>

<https://meteofrance.com/previsions-meteo-france/drome/26>